

RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES MATIÈRES  
RÉSIDUELLES DE PORTNEUF À NEUVILLE



**AGRANDISSEMENT DU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE (LES)**

**ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE**

# Table des matières

---

Table des matières .....	i
Liste des participants .....	ii
Liste des photographies .....	iii
Figure 1 Zones d'études .....	2
Plan 1 .....	7
<b>1.0 Introduction.....</b>	<b>1</b>
1.1 Contexte administratif .....	1
1.2 Aire d'étude .....	1
<b>2.0 Période préhistorique .....</b>	<b>3</b>
2.1 Méthodologie.....	3
2.2 Cadre naturel ancien.....	3
2.2.1 Localisation dans l'espace.....	3
2.2.2 Chronologie de la présence humaine dans la région .....	4
2.3 Données préhistoriques connues.....	4
2.4 Potentiel archéologique .....	6
<b>3.0 Période historique.....</b>	<b>8</b>
3.1 Méthodologie.....	8
3.2 Cadre historique.....	8
3.3 Sites archéologiques connus .....	9
3.4 Potentiel archéologique.....	9
<b>4.0 Proposition d'intervention .....</b>	<b>10</b>
4.1 Stratégie d'intervention .....	10
<b>Bibliographie.....</b>	<b>12</b>

Page couverture : Secteur boisé dans la partie sud-est de l'agrandissement projeté, photographie Gilles Brochu

## Liste des participants

---

### Direction de l'étude :

#### **BPR inc.**

William Rateaud                      Chargé de projet

#### **Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf**

Marc-André Trudel                      Directeur général

### Réalisation de l'étude :

#### **Ethnoscop inc.**

Jean Poirier                              Coordonnateur et géomorphologue

Gilles Brochu                              Chargé de projet

Vanessa Oliver-Lloyd                      Archéologue

Roland Tremblay                              Archéologue préhistorien

Patrick Laurin                              Historien

Liliane Carle                              Géographe-cartographe

Armelle Ménard                              Chargée d'édition

## Liste des photographies

---

Photo 1	Sablère en exploitation du côté sud-ouest de l'agrandissement projeté, vers le sud, photographie Gilles Brochu	.....11
Photo 2	Secteur excavé et décapé dans la partie centrale (nord-ouest) de l'agrandissement projeté, vers le sud, photographie Gilles Brochu	.....11

## **1.0 Introduction**

### **1.1 Contexte administratif**

La firme BPR inc. a été mandatée par la Régie Régionale de Gestion des Matières Résiduelles de Portneuf (RRGMRP) à Neuville afin d'agir en tant que responsable de toutes les étapes de l'étude d'impact du projet d'agrandissement du Lieu d'Enfouissement Sanitaire (LES). C'est dans ce contexte que la firme BPR inc. a confié un mandat à Ethnoscop inc. afin d'établir le potentiel archéologique du futur lieu d'enfouissement, de localiser les zones d'intérêt archéologique et de proposer, le cas échéant, des interventions au terrain.

### **1.2 Zones d'étude**

Deux zones d'étude sont distinguées. La zone d'étude immédiate correspond à la superficie totale du projet d'agrandissement. D'une superficie de 27,68 hectares, elle est circonscrite au nord par le LES existant, à l'est par la limite de la zone inondable de récurrence 100 ans de la rivière aux Pommes, au sud par des terrains vacants et à l'ouest par un banc d'emprunt, lui-même appuyé sur un paléo-méandre de la rivière Jacques-Cartier. Quant à la zone d'étude étendue, elle est délimitée par un rayon de 2 km autour de l'agrandissement projeté.

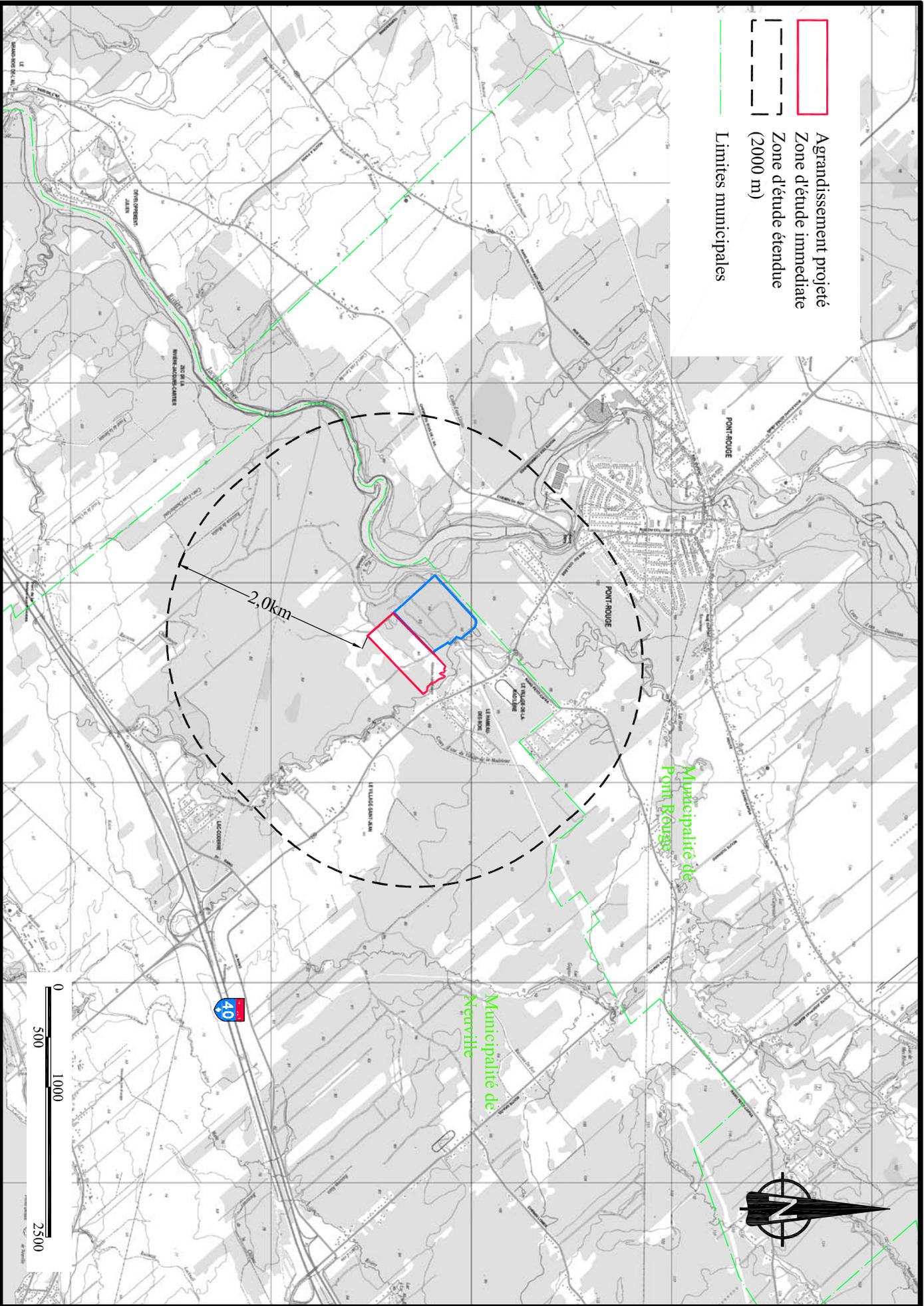


Figure 1 Zones d'études

## **2.0 Période préhistorique**

### **2.1 Méthodologie**

La période préhistorique correspond à l'époque qui précède l'apparition de documents écrits. Pour le Québec, elle fait référence aux populations amérindiennes qui ont précédé l'arrivée des premiers Européens dans la vallée du Saint-Laurent. Pour délimiter des zones où existe une probabilité de retrouver des traces d'une occupation humaine au cours de la période préhistorique, l'étude de potentiel se concentre sur deux volets.

- Une cueillette des données concernant l'évolution du paysage naturel dont l'objectif est de mettre la zone d'étude en contexte temporel et spatial. Cet exercice permet de connaître l'habitabilité du secteur visé et sa place dans un espace plus vaste.
- La deuxième étape est la compilation des études de potentiel existantes qui sont pertinentes à l'aire d'étude concernée. Ces études antérieures constituent autant de points d'ancrage à partir desquels peut être élaborée notre étude; elles permettent d'éviter de décupler inutilement une partie du travail de recherche documentaire. Durant cette même étape est consultée toute la littérature concernant les sites archéologiques connus dans et autour de l'aire d'étude, l'objectif étant ici d'obtenir un aperçu de la séquence culturelle, de l'intensité et du type d'occupations retrouvées à ce jour à l'échelle locale et régionale.

Ces deux étapes permettent de construire une dérivation archéologique basée sur la photo-interprétation à partir des photographies aériennes de 1998 (HMQ98-168/169, Ministère des Ressources naturelles, Gouvernement du Québec) et de 2002 (Q02711-18 à 20, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Gouvernement du Québec). Ici, les zones à potentiel archéologique sont délimitées pour produire des espaces concrets. Les formes du paysage servent donc à circonscrire des espaces présentant des qualités d'accueil pour des populations humaines anciennes.

### **2.2 Cadre naturel ancien**

#### **2.2.1 Localisation dans l'espace**

La zone d'étude immédiate se situe à une distance d'un peu plus de 5 km de la rive nord actuelle du fleuve Saint-Laurent, à une altitude d'un peu plus de 90 mètres au dessus du niveau moyen de la mer. Elle occupe une surface essentiellement rectangulaire d'une superficie avoisinant 25 hectares, à moins de 500 m de la rive gauche de la rivière Jacques-Cartier, où se dessine un grand paléoméandre. La limite nord-est de la zone d'étude correspond à la limite de la zone inondable de récurrence 100 ans de la rivière aux Pommes. Cette dernière est un affluent de la rivière Jacques-Cartier. Ces deux rivières constituaient des axes de circulation importants à la préhistoire. Dans le cas de la rivière Jacques-Cartier, l'axe était une autoroute avant terme alors que le talweg de la rivière aux Pommes permettait un chemin alternatif qui partait de la Jacques-Cartier, entre Sainte-Catherine et Shannon, longeait en parallèle la Jacques-Cartier pour une vingtaine de kilomètres et revenait à la Jacques-Cartier, presque à son embouchure.

## **2.2.2 Chronologie de la présence humaine dans la région**

Le concept d'habitabilité pour des groupes humains chasseurs-cueilleurs réfère aux conditions du milieu naturel qui, à une époque donnée, permettent l'établissement temporaire ou permanent dans un territoire. L'habitabilité est donc indissociable du concept d'adaptation, ce dernier étant évidemment relatif au degré d'évolution biologique et culturel atteint par une société donnée.

La zone d'étude ne devient habitable qu'après l'exondation de la mer de Champlain dont l'extension maximale dans la région de Québec atteint 190 m, vers 11 000 AA (Avant Aujourd'hui) (Dionne 2001). Nous ne connaissons pas la séquence chronologique précise des niveaux marins régressifs pour la région de Pont-Rouge, mais nous savons que l'émersion postglaciaire est très rapide au cours des deux millénaires suivants. Vers 9 800 AA, quand la mer de Champlain laisse place au lac Lampsilis, le niveau se situe à une altitude d'environ 45 m. Il est donc fort probable que l'aire d'étude, à une altitude d'un peu plus de 90 m, était exondée vers 10 000 AA, au moment où des groupes paléindiens circulent sur le territoire dans la région du détroit de Québec. L'environnement végétal de la région est alors composé d'une toundra herbeuse, bientôt suivie d'une forêt de conifères. Comme nous le verrons plus loin, un site ancien se situe à une altitude de 110 m à une dizaine de kilomètres à l'est de l'aire d'étude (CeEv-5) et un autre, peut-être occupé plus anciennement, se situe sur la terrasse de 40 m à Saint-Augustin, à une distance de 20 km à l'est (CeEu-10). Par conséquent, le potentiel d'occupation humaine de l'aire d'étude débute avec les populations paléindiennes et archaïques anciennes, dont l'établissement dans la région de Québec est de plus en plus documenté (Badgley et Boissonnault 1985, Laliberté 1992, Pintal 2002).

Les fluctuations subséquentes du niveau du Saint-Laurent (la Transgression laurentienne, de 5800 à 3500 AA, et la transgression liée à la terrasse de Mitis, vers 2000 AA) n'ont remonté le niveau du rivage que de quelques mètres et n'ont pas affecté la zone d'étude (Dionne 2001). Au point de vue strictement chronologique, le potentiel d'occupation humaine de la zone d'étude se poursuit donc de façon ininterrompue depuis une dizaine de millénaires. La présence de plusieurs sites dans la région illustre d'ailleurs l'occupation humaine tout au cours de cette grande fourchette de temps.

## **2.3 Données préhistoriques connues**

La région de la zone d'étude recèle plusieurs sites archéologiques préhistoriques, pour la plupart situés à proximité des rives actuelles ou anciennes du Saint-Laurent. Dans un rayon de 20 km autour de la zone d'étude, nous comptons pas moins de 19 sites préhistoriques officiellement répertoriés à ce jour dans la banque de données de l'Inventaire des Sites Archéologiques du Québec. Le tableau 1 représente les principales caractéristiques de ces sites. Cet ensemble couvre presque toute la durée d'occupation humaine du territoire et ce, depuis l'exondation des plans d'eau post-glaciaires qui recouvraient les basses terres du Saint-Laurent en amont de Québec.

Les deux sites les plus anciens ont été retrouvés à des altitudes élevées par rapport au fleuve, dans la région de Saint-Augustin. Il s'agit des sites CeEv-5, à une altitude de 110 m, à plus de 3 km de la rive du Saint-Laurent, et le site CeEu-10, à une altitude de 40 m, en haut d'un escarpement dominant le fleuve. Ces occupations anciennes sont attribuées à la tradition de l'Archaïque ancien (9500 à 7000 AA) dans le premier cas et à la tradition du Palé Indien récent (10 000 à 8000 AA) dans le

second, où des indices d'une occupation datant de l'Archaïque laurentien (6000 à 4000 AA) sont aussi présents. On retrouve d'autres occupations de l'Archaïque laurentien au site Hamel (CdEx-2), sur la rive sud du fleuve un peu à l'est du village de Lotbinière. Trois autres sites présentent des occupations de l'Archaïque, sans toutefois pouvoir être plus précis sur la tradition, soit les sites CeEx-1, situé près de l'embouchure de la rivière Portneuf, et les sites CeEv-1 et CeEv-2, dans le village de Neuville.

Des occupations durant la période du Sylvicole inférieur (3000 à 2400 AA) se retrouvent aussi aux sites Hamel (CdEx-2) et Frenette (CeEx-1), mais la plus importante présence de cette époque est sans doute celle du site Lambert (CeEu-12) sur une petite terrasse de 9 m d'altitude à Saint-Nicolas, sur la rive sud du fleuve. Au cours du Sylvicole moyen (2400 à 1000 AA), les sites Hamel (CdEx-2) et Lambert (CeEu-12) continueront d'être occupés, tout comme le site du Domaine Joly de Lotbinière (CeEx-4), sur la pointe du Platon du côté sud du Saint-Laurent.

En ce qui concerne la dernière période de la préhistoire, le Sylvicole supérieur, trois sites présentent des occupations de cette période dans un rayon de 20 kilomètres autour de l'aire d'étude. Parmi ceux-ci, il y a le site Masson (CdEx-3) à Deschambault, un des deux seuls villages iroquoiens du Saint-Laurent retrouvés dans la région de Québec. Les deux autres occupations du Sylvicole supérieur se retrouvent au site CeEx-3, également à Deschambault, et au site Hamel (CdEx-2). Sur un total de 19 sites, si les dix que nous avons mentionné présentent des composantes chronologiques bien identifiées, neuf autres n'ont pas été attribués à des périodes précises en raison d'absence d'indices chronologiques.

Tableau des sites archéologiques préhistoriques inclus dans un rayon de 20 km autour de l'aire d'étude

site	nom	Distance de l'aire d'étude	Position	feuille	attribution chronologique
CdEx-7	Deschambault	20 km	au nord du village de Deschambault	21L/12	indéterminé
CdEx-5	Montambault	20 km	au nord du village de Deschambault	21L/12	indéterminé
CdEx-6	Vieux Presbytère	19 km	Village de Deschambault	21L/12	indéterminé
CdEx-3	Masson	18,5 km	au nord-est du village de Deschambault	21L/12	Sylvicole supérieur
CeEx-3	Paquin	18 km	au nord-est du village de Deschambault	21L/12	Sylvicole supérieur
CdEx-2	Hamel	17,5 km	rive sud du fleuve, à l'est du village de Lotbinière	21L/12	Archaïque laurentien, Sylvicole inférieur, Sylvicole moyen, Sylvicole supérieur
CeEx-7	Portneuf	17 km	Village de Portneuf	21L/12	indéterminé
CeEx-2	Pronovost	16,5 km	Village de Portneuf	21L/12	indéterminé
CeEx-5	Portneuf	15,5 km	Village de Portneuf	21L/12	indéterminé
CeEx-1	Frenette	15,5 km	près de l'embouchure de la rivière Portneuf	21L/12	Archaïque ind., Sylvicole inférieur
CeEx-4	Domaine Joly	14 km	rive sud du fleuve, sur la	21L/12	Sylvicole moyen

site	nom	Distance de l'aire d'étude	Position	feuille	attribution chronologique
	de Lotbinière		pointe au Platon		ancien
CeEv-3	Neuville	7,5 km	Village de Neuville	21L/12	indéterminé
CeEv-1	Côté	8 km	Village de Neuville	21L/12	Archaïque ind.
CeEv-2	Maison Larue	9,5 km	Village de Neuville	21L/12	Archaïque ind.
CeEv-5	Saint-Augustin	10,5 km	Halte routière sur l'autoroute 40	21L/12	Archaïque ancien
CeEu-12	Lambert	17 km	rive sud su Saint-Laurent, à l'anse du Vieux-Moulin	21L/11	Sylvicole inférieur, Sylvicole moyen ancien Amérindien historique
CeEu-1	Saint-Augustin	18 km	Village de Saint-Augustin	21L/11	indéterminé
CeEu-2	Pierre Côté	19,5 km	Village de Saint-Augustin	21L/11	indéterminé
CeEu-10	Saint-Augustin	20 km	Village de Saint-Augustin	21L/11	Paléoindien récent, Archaïque laurentien

## 2.4 Potentiel archéologique

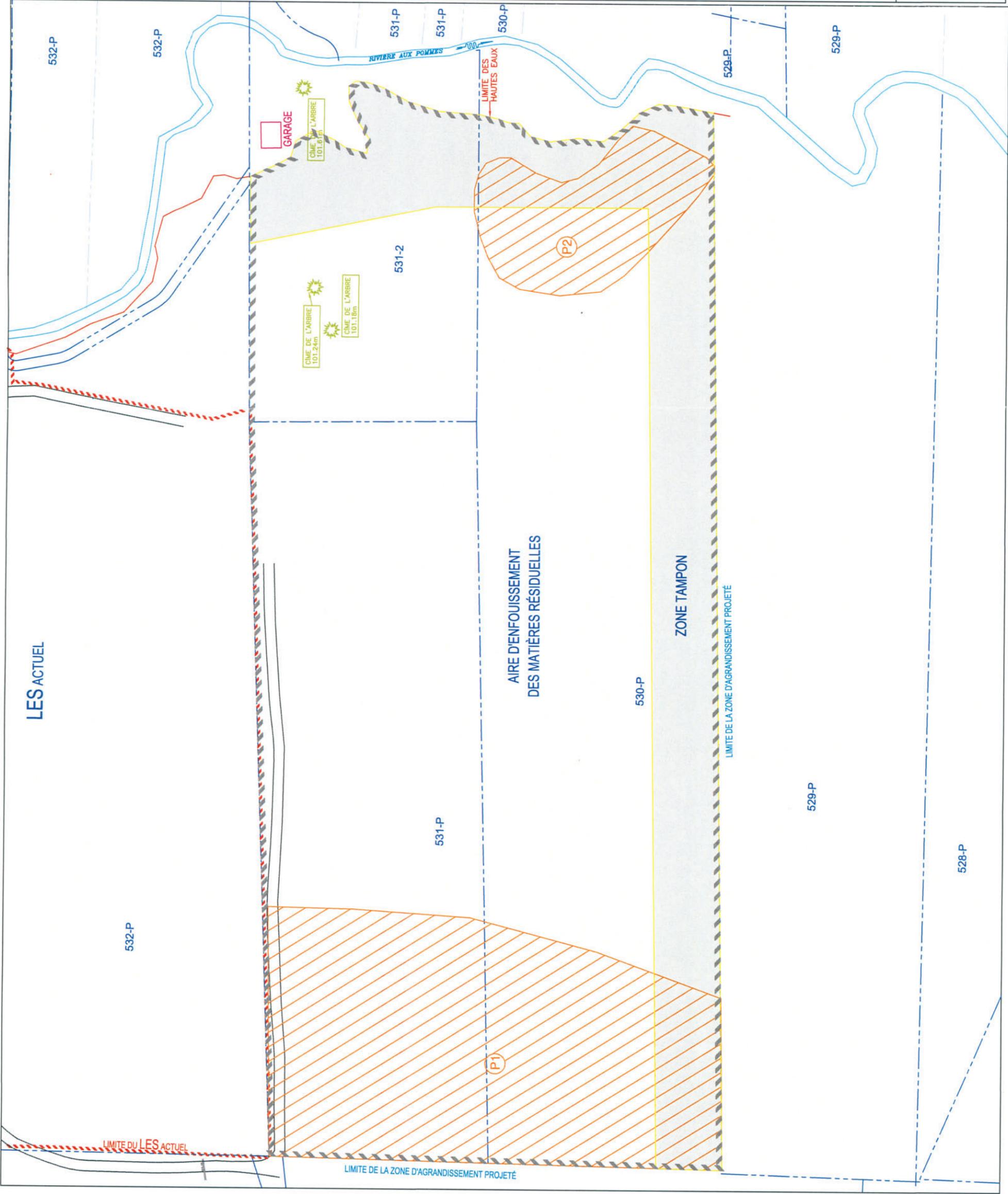
La localisation dans l'espace de la zone d'étude, les données sur la géochronologie, les énoncés sur les sites archéologiques connus autour de la zone d'étude, la photo-interprétation et la visite au terrain définissent deux zones à potentiel archéologique préhistorique. La zone P1 (60 000 m<sup>2</sup>) suit l'extérieur du rebord d'un paléo-méandre de la rivière Jacques-Cartier et la zone P2 (15 000 m<sup>2</sup>) correspond au replat de terrasse fluviale associé à la rivière aux Pommes.

PROJET D'AGRANDISSEMENT DU LES  
DE NEUVILLE

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 1

- ZONE D'ÉTUDE IMMÉDIATE
- ZONE TAMPON
- ZONE À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE PRÉHISTORIQUE
- NUMÉRO DE ZONE



## 3.0 Période historique

### 3.1 Méthodologie

Pour définir le potentiel archéologique historique de l'aire d'étude, les informations historiques disponibles ont été recueillies, les données sur les sites archéologiques recensés furent consultées et une visite des lieux a été effectuée afin de vérifier l'état actuel du terrain proposé pour l'agrandissement du LES de Portneuf.

### 3.2 Cadre historique

Sise entre les rives des rivières aux Pommes et Jacques-Cartier dans la municipalité de Neuville, la propriété connue sous les numéros cinq cent trente (530) et cinq cent trente-et-un (531) au cadastre de la paroisse de Pointe-aux-Trembles, se trouve sur le rang dit du village de la Magdeleine, au centre géographique de l'ancienne seigneurie de Neuville. Cette dernière réunissait, sur la rive nord du Saint-Laurent, l'ensemble des terres situées entre les seigneuries de Desmaures et Belair, sur une profondeur de près de 16 kilomètres depuis les rives du Saint-Laurent. Elle fut octroyée au Sieur Jean-François Bourdon de Dombourg par le gouverneur Jean de Lauzon, agissant au nom de la Compagnie des Cents-Associés, le 15 décembre 1653. Cet octroi sera confirmé par l'intendant Jean Talon en 1672.<sup>1</sup>

C'est vers 1667 que débuta la colonisation de la seigneurie de Neuville. En effet, ce fut vers cette époque que le seigneur Jean-François Bourdon de Dombourg y accorda les premières concessions à des censitaires et qu'il établit un domaine seigneurial doté d'un moulin à farine. L'ensemble du Premier rang avait été concédé dès le début de la décennie 1680. Au recensement de 1681, la seigneurie de Neuville était, avec ses 372 habitants, la troisième seigneurie la plus peuplée du Canada, derrière l'île d'Orléans et la seigneurie de Beaupré.<sup>2</sup> Le 12 novembre 1680, Jean-François Bourdon, Sieur de Dombourg, vendit sa seigneurie de Dombourg au Sieur Nicolas Dupont de Neuville.<sup>3</sup>

Au cours des XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècles, la seigneurie de Neuville connut un développement continu et vit se multiplier sur son territoire les côtes et les concessions. Entre 1702 et 1840, les seigneurs de Neuville ouvrirent sur leur fief 15 côtes ou rangs à la colonisation ainsi que trois villages. Ces villages, qui n'en eurent réellement que le nom, devaient servir à concentrer les résidences des colons à un nombre d'endroits restreints. Normalement, à l'intérieur de ce système d'occupation du sol, les cultivateurs habitent le village et cultivent des terres qui sont situées dans les côtes environnantes. Cependant, ce système ne connut pas vraiment de succès dans la seigneurie de Neuville, les censitaires préférant habiter sur leurs exploitations agricoles plutôt qu'au village.

Ces côtes et ces villages sont par ordre d'ouverture : le village Saint-Jean (1702), le village Saint-Nicolas (1702-1711), la côte du Bois-de-l'Ail (1717-1745 et 1809-1818), le Deuxième rang (1718-1768), la côte de l'Enfant-Jésus (1740-1798), la côte Terrebonne (1765-1808), le village de la

---

<sup>1</sup> Rouleau, Marc. *Le terrier de Neuville 1660-1980*. Neuville, Marc Rouleau, 1984, pp. 5-6.

<sup>2</sup> Idem. pp. 1.

<sup>3</sup> Idem. pp. 9.

Magdeleine (1767-1788), les côtes des Petites-Montagnes et du Grand-Brûlé (1770-1783 et 1808-1826), la côte du Brûlé (1783-1792 et 1811-1828), la côte Grand-Capsa (1784-1788), la côte Petit-Capsa (1786-1826), la côte Saint-Jacques (1809-1817), la côte Sainte-Angélique (1817-1829), la côte Saint-Jean (1829-1836), la côte Sainte-Marie (1828-1836), la côte Saint-Charles (1828-1836) et le rang Sainte-Madeleine (1837-1840). En 1754, le seigneur de Neuville obtint des autorités coloniales l'autorisation d'établir un bourg sur son domaine seigneurial de la Pointe-aux-Trembles. Ce bourg, dit Saint-Louis, sera à l'origine du village de Neuville.<sup>4</sup>

Les lots numéros cinq cent trente (530) et cinq cent trente-et-un (531) au cadastre de la paroisse de Pointe-aux-Trembles, qui sont au centre de cette étude, furent octroyés entre 1767 et 1788, en même temps que les autres concessions du village de la Magdeleine. Ce village ou concession se situait au nord du village Saint-Jean et suivait l'orientation est-ouest pour le front. Les 13 premières concessions de cette côte furent fixées à 31 arpents de profondeur, les autres se trouvant de formes irrégulières. Avec le temps, les seigneurs de Neuville concédèrent à leurs censitaires du village de la Magdeleine les restants de terre se trouvant entre le bout de leur terre et la rivière Jacques-Cartier. À l'image de l'ensemble des terres du village de la Magdeleine, les lots numéros cinq cent trente (530) et cinq cent trente-et-un (531) au cadastre de la paroisse de Pointe-aux-Trembles furent utilisés par leurs différents propriétaires, de leur date de concession jusqu'à la fin de la décennie 1970, comme terre à bois. En effet, à l'exception de la partie située au sud-ouest, entre la route de Pont-Rouge et la seigneurie des Écureuils, le deuxième rang de Neuville et le village de la Magdeleine ne furent jamais peuplés. Ces concessions servirent de terre à bois et d'expansion aux habitants du Premier rang.<sup>5</sup>

À l'exception d'un moulin à scie qui fut en exploitation dès 1775 dans les parages du village de la Magdeleine<sup>6</sup>, moulin localisé sur les rives de la rivière aux Pommes à l'intérieur de la zone étendue mais à l'extérieur de la zone immédiate, aucune autre construction d'importance ne vint troubler le secteur. En conséquence, la zone d'étude immédiate demeura libre de toute construction jusqu'à l'aube des années 1980.

### **3.3 Sites archéologiques connus**

Bien que la région ait fait l'objet de plusieurs inventaires archéologiques, un seul site à caractère historique a été répertorié à proximité de l'aire d'étude. Le site CeEw-2 se situe à l'entrée du village de Pont-Rouge, sur la rive droite de la rivière Jacques-Cartier. Sur le chemin Déry se trouve la maison Déry, classée comme bien historique. Bien qu'aucune collection archéologique n'ait été conservée, les sondages pratiqués ont permis d'identifier l'occupation comme étant euro-québécoise et datant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

### **3.4 Potentiel archéologique**

Bien que les terres des lots 530 et 531 aient été octroyées entre 1767 et 1788, elles ont toujours été utilisées comme terres à bois et ce, jusqu'à la fin des années 1970. L'étude historique démontre

---

<sup>4</sup> Rouleau, Marc et Rémi Morissette. *Neuville, 1667-2000 : 333 années d'histoire*. Neuville, Société d'histoire de Neuville, 2000, pp. 37.

<sup>5</sup> Rouleau, Marc. *Le terrier de Neuville 1660-1980*. Neuville, Marc Rouleau, 1984, pp. 18.

<sup>6</sup> Rouleau, Marc et Rémi Morissette. *Op. Cit.* pp. 100.

clairement qu'il n'y a eu aucune construction permanente à cet endroit. La probabilité de retrouver des traces d'une occupation historique est donc très faible compte tenu du type d'activités pratiqué sur les lieux et de l'intensité de la fréquentation.

Par ailleurs, une sablière prend place en périphérie sud-ouest de l'emplacement prévu pour l'agrandissement du LES. À cet endroit, une grande partie de la surface a été décapée pour le prélèvement du sable, activité qui se poursuit encore aujourd'hui (photo 1). Dans la partie centrale sud-est de l'aire d'étude, une grande partie de la surface a également été décapée et une fosse a été creusée jusqu'à une profondeur d'environ 2,00 m (photo 2). Cet endroit a en effet servi à l'entreposage de carcasses de vieilles voitures au cours des dernières décennies. Un garage a d'ailleurs été construit dans la partie nord de l'aire d'étude, près de la rivière aux Pommes, en lien avec ces activités d'entreposage. La présence d'un jeune boisé, composé d'arbres feuillus et de conifères peu matures (plan 1) dans la partie sud-est de l'agrandissement projeté, tend à confirmer que cet espace a également fait l'objet de culture et donc d'activité de labourage. En somme, pour ce qui a trait à l'archéologie historique, le potentiel est nul.

## **4.0 Proposition d'intervention**

### **4.1 Stratégie d'intervention**

L'étude de potentiel archéologique ne montre, pour la zone d'étude immédiate, aucun potentiel archéologique historique. Par ailleurs, deux zones à potentiel archéologique préhistorique ressortent et une partie des zones P1 et P2 ne sera pas affectée par les travaux (zone tampon).

Donc, nous recommandons un inventaire archéologique couvrant la partie de ces zones (P1 et P2), extérieure à la zone tampon (plan 1). Cet inventaire, couvrant 7 600 mètres<sup>2</sup> sera réalisé à l'aide de puits de sondage dont les dimensions sont de 0,50 m x 0,50 m, creusés manuellement jusqu'au niveau stérile. Les horizons organiques de surface sont décapés à la pelle ou à la truelle, sans tamisage. Nous considérons qu'un maximum de cent cinquante sondages sont suffisants pour couvrir l'ensemble des deux zones, mais ces sondages ne pourront être réalisés avant le dégel des sols, en raison de la nature même des vestiges archéologiques qui sont, soit de petites dimensions, soit perceptibles seulement par un dégagement délicat de minces couches de sol meuble.

Si un ou des sites archéologiques préhistoriques étaient mis au jour, il sera nécessaire d'en effectuer la fouille archéologique. L'ampleur de cette fouille dépend de la nature, de la dimension et de l'intégrité du ou des sites découverts. Dans une telle éventualité, vous serez immédiatement informé des recommandations et des coûts relatifs à cette intervention supplémentaire. Si les puits de sondage pratiqués au cours de l'inventaire archéologique se révèlent négatifs, aucune recommandation quant à la poursuite de la recherche archéologique ne sera formulée.



Photo 1 : Sablière en exploitation du côté sud-ouest de l'agrandissement projeté, vers le sud, photographie Gilles Brochu



Photo 2 : Secteur excavé et décapé dans la partie centrale (nord-ouest) de l'agrandissement projeté, vers le sud, photographie Gilles Brochu

## Bibliographie

---

Badgley, Ian et Paul Boissonnault

1985 « Le site CeEu-10. Une occupation préhistorique ancienne de la région de Québec »  
*Recherches amérindiennes au Québec* 15(1-2) : 151-160

Dionne, Jean-Claude

2001 « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day »  
*in* Weddle, T.K. et M. J. Retelle éd., *Deglacial History and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada*, p. 271-284. Geological Society of America Special Paper 351, Boulder, Colorado.

Laliberté, Marcel

1992 « Des Paléindiens dans la région de Québec: quelques évidences tirées des recherches de 1990 à Saint-Romuald » *Archéologiques* 5-6: 46-51.

Pintal, Jean-Yves

2002 « De la nature des occupations paléindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière »  
*Recherches amérindiennes au Québec*, 22 (3) : 41-54

Rouleau, Marc.

1984 *Le terrier de Neuville 1660-1980*. Neuville, Marc Rouleau, 309 pages.

Rouleau, Marc et Rémi Morissette.

2000 *Neuville, 1667-2000 : 333 années d'histoire*. Neuville, Société d'histoire de Neuville, 668 pages.